

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same. Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

By e-mail to: - Par courriel au :

lisa.martin@tc.gc.ca

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à :
2:00 PM - 14:00

On - le :
May 19, 2023 – 19 mai 2023

Time Zone - Fuseau Horaire :
EDT - HAE

Title - Sujet Services professionnels d'aviation		Amendment No. - N° modif. 003
Solicitation No. N° de l'invitation T8080-220475/A	Date of Amendment Date de modification 8 mai 2023	
Address enquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : Lisa Martin Telephone No. - N° de telephone (506) 863-5443 E-Mail Address - Courriel lisa.martin@tc.gc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery offered Livraison proposée Not applicable - Sans objet
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

Modification à l'invitation à soumissionner

Titre Services professionnels d'aviation

Modification No **003** à l'invitation à soumissionner

Cette invitation à soumissionner est par la préte modifiée afin de fournir les questions et réponses suivantes :

Q4. Environ quelle proportion du travail effectué dans le cadre de ce contrat nécessite l'utilisation d'un réseau ou d'un bien de TI protégé? La Couronne accepterait-elle d'effectuer une part de son travail sur un réseau général?

R4. Une part de ce travail pourrait être effectué sur un réseau général, lorsque les renseignements n'ont pas de classification. Les renseignements protégés (à usage restreint) doivent être traités sur un réseau protégé.

Q5. La Couronne peut-elle clarifier le but des exigences de sécurité et préciser si des ressources internationales seraient autorisées à appuyer ces exigences?

R5. Oui, l'utilisation de ressources internationales est permise pour appuyer ces exigences de sécurité. Si le soumissionnaire ou le fournisseur retenu est une entité étrangère, et si des renseignements de nature délicate doivent être traités, Transports Canada communiquerait avec la Direction de la sécurité industrielle internationale de Services publics et Approvisionnement Canada afin d'appliquer les exigences en matière d'inspection visant le fournisseur.

Q6. La Couronne peut-elle fournir des détails supplémentaires sur le calendrier et le niveau d'effort requis? S'attend-elle à ce que les travaux soient des lots de travaux distincts pouvant ne pas s'échelonner sur la totalité de la période de rendement ou s'attend-elle à ce que le niveau d'effort soit distribué également sur toute la période de rendement (c.-à-d., environ 9 heures par semaine sur trois ans)?

R6. Il y aura probablement des périodes où la charge de travail sera plus importante et d'autres où elle le sera moins. Le niveau d'effort requis sera déterminé à mesure que le projet progressera.

Q7. La Couronne peut-elle clarifier l'annexe B? Le niveau d'effort pour une ressource est-il de 500 heures ou la Couronne est-elle à la recherche d'une équipe pour réaliser le travail?

R7. Le nombre d'heures estimé à l'annexe B représente le temps nécessaire à l'exécution des tâches décrites à l'*annexe A – Énoncé des travaux*. Le soumissionnaire doit proposer un taux horaire ferme pour effectuer ces tâches, que ce soit pour une équipe ou pour une ressource individuelle.

Q8. D'autre part, à l'annexe B, la Couronne demande-t-elle un taux horaire par ressource ou par équipe?

R8. Le taux horaire doit correspondre à la réalisation des tâches énoncées à l'*annexe A – Énoncé des travaux*. Le soumissionnaire doit déterminer s'il aura besoin d'une équipe de ressources ou d'une ressource individuelle et propose le taux horaire correspondant.

Toute les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Lisa Martin
Courriel : lisa.martin@tc.gc.ca